



VersaillesGrandParc  
communauté d'agglomération

# DÉLIBÉRATION

N° 2010-05-02

Extrait du registre des délibérations du

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 25 mai 2010

**Président :** Monsieur François de MAZIERES

**Sont présents :** M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir de M. Georges DUTRUC-ROSSET) M. Jean-Jacques LASSERRE, M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE (pouvoir de M. Hervé HOCQUARD), M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLE, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI (pouvoir de M. M. Jacques BELLIER), M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, M. Philippe LEQUAIN, M. Jean Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, M. Edmond GRONDIN, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir de M. Christophe BOLLENGIER), Mme Marie-Annick DUCHENE, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de M. Erik LINQUIER), M. Thierry VOITELLIER, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS (pouvoir de Mme Marie BOELLE), M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTE (pouvoir de Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL), Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, et M. Michaël THOMAS.

**Absents excusés :**

M. Hervé HOCQUARD pouvoir à M. Christian JOUANE, M. Jacques BELLIER pouvoir à M. Gilles CURTI, M. Georges DUTRUC-ROSSET pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Christophe BOLLENGIER pouvoir à M. Olivier FRAUDEAU, M. Michel BANCAL, M. Michel SAPORTA, Mme Marie BOELLE pouvoir à Mme Magali ORDAS, M. Arnaud MERCIER, M. Erik LINQUIER pouvoir à M. Alain NOURISSIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL pouvoir à Mme Christine de la FERTE, M. Roland de HEAULME, Mme Pascale ROCHERON.

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 18 mai 2010

Date d'affichage de la convocation : 19 mai 2010

Nombre de conseillers en exercice : 63

Nombre de membres présents : 50

**N° de l'ordre du jour :**

**2010.05-02 : Vote du compte administratif 2009 de Versailles Grand Parc**

□ **M. Jean-Marc LE RUDULIER, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Conformément aux articles L.1612-12, L.2121-14 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire doit soumettre au vote de son assemblée le compte administratif de l'année 2009 au plus tard le 30 juin suivant la clôture de l'exercice.

Le compte administratif a pour fonction de présenter, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget. Il retrace toutes les recettes et toutes les dépenses réalisées au cours de l'année.

Il compare les prévisions et autorisations se rapportant à chaque chapitre et à chaque article du budget et les réalisations constituées par le total des émissions des titres de recettes et des

émissions de mandats correspondant à la subdivision intéressée du budget. Il est établi à partir de la comptabilité administrative tenue par l'ordonnateur. Il constitue la balance générale de cette comptabilité et permet d'en assurer le contrôle.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
Le Président s'étant retiré au moment du vote,  
Le Conseil communautaire, sous la présidence de M. Jean-Jacques LASSERRE, 1<sup>er</sup> vice-président,

- 1) adopte le compte administratif de l'exercice 2009 en conformité avec le compte de gestion 2009
- 2) arrête les résultats définitifs de l'exercice 2009 tels que résumés dans les tableaux ci-après :

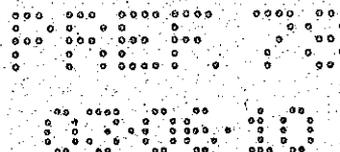
<b>Réalisations de l'exercice 2009</b> <b>(mandats et titres)</b>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Fonctionnement	20.311.341,34 €	22.470.030,47 €
Investissement	1.779.330,67 €	512.257,02 €

<b>Résultats reportés de l'exercice antérieur</b>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Fonctionnement		6.567.139,64 €
Investissement	1.571.756,17 €	

<b>Restes à réaliser Reportés en n+1 (2009)</b>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Investissement	5.793.956,62 €	367 101,00 €

- 3) dit que la balance générale du compte administratif 2009 présente les résultats suivants :

Fonctionnement	<b>8 725 828,77 €</b>
Besoin de financement en investissement	<b>8 265 685,44 €</b>



4) reconnaît la sincérité des restes à réaliser et dit que les sommes seront reprises dans le budget supplémentaire 2010.

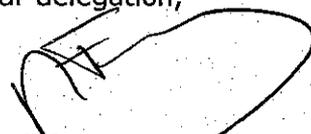
Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre d'abstentions : 0

Suffrages exprimés : 57 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,  
par délégation,



**Alain FAUVEAU**  
Directeur Général des Services

